

N° 39 . 18 mai 2018

District Haute-Vienne**Siège social :**

4 rue de La Rochefoucauld
87000 LIMOGES

Accueil :**Secrétariat :**

Tél. : 05.55.77.35.40

Fax : 05.55.77.08.34

Messagerie : district@foot87.fff.fr**Site internet :**

<http://foot87.fff.fr/cg/2408/www/index.shtml>

Adresse postale :

BP 1036
87050 LIMOGES Cedex

Horaires d'ouverture des**Bureaux :**

Du lundi au Vendredi :
8H00 à 12H00 - 13H00 à 17H00

Agenda

Mardi 22 mai 2018 à 18H30 :

Appel

Mercredi 23 mai 2018 à 18H30 :

Remise Maillots ½ finalistes Coupe
Haute-Vienne

**Sommaire:****Procès-verbaux :** ò ò .p 3 à 24

Comité de Direction - Championnats
seniors et Coupes . Féminines -
Jeunes . Arbitrage

Partenaires : ò ò ò ò ò p 25**Rédactionnel :** ò ò ò ò ò p 26 . 27

Le point sur le championnat

FINALE DEPARTEMENTALE U11 (CHALLENGE LACORE) : SAMEDI 26 MAI 2018 A FEYTIAT**CHALLENGE U11
A. LACORE**

Saison 2017-2018

**LES ÉQUIPES QUALIFIÉES**

 A.S ST JUNIEN	 A.N.F 87	 C.A RILHAC RANCON (1)
 C.A RILHAC RANCON (2)	 E. FEYTIAT/ST JUST	 E. LADIGNAC/ST YRIEIX
 E. NANTIAT/ST JOUVENT	 J.A ISLE (1)	 J.A ISLE (2)
 J.S LAFARGE	 LIMOGES A.S.P.T.T	 LIMOGES F.C (1)
 LIMOGES F.C (2)	 LIMOGES LANDOUGE	 S.A LE PALAIS S/VIEN
 U.S.E.C.C		

COMMISSION FOOT ANIMATION
DISTRICT DE FOOTBALL DE LA HAUTE-VIENNE - 4, rue de la Rochefoucauld - BP 1036 - 87050 LIMOGES Cedex

Programme des coupes seniors**Coupe Haute-Vienne****Vendredi 1^{er} juin 2018 Ě 20 H 30 à NEUVIC ENTIER :**

- ES BEAUBREUIL / SA LE PALAIS SUR VIENNE

Dimanche 3 juin 2018 Ě 16 H à NIEUL :

- JA ISLE / LIMOGES ROUSSILLON

Challenge du District**2 et 3 juin 2018 :**

- LIMOGES ALOUETTE FCRG / LADIGNAC LE LONG
- OCCITANE / VEYRAC ou FCCL

Challenge Georges Var**2 et 3 juin 2018 :**

- ST JEAN LIGOURE / ST MARTIN TERRESSUS
- ST BONNET DE BELLAC / ASLJSM

Challenges des Réserves :**2 et 3 juin 2018 :**

- LE PALAIS SUR VIENNE / JA ISLE
- VERNEUIL SUR VIENNE / LIMOGES MAYOTTE



FERMETURE DU DISTRICT :

LUNDI 21 MAI 2018

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

CONVOCATION :

**PRESENCE OBLIGATOIRE SOUS PEINE D'AMENDE POUR TOUS LES CLUBS
MUNI DE VOTRE LICENCE**

Mmes et Mrs Les Présidents des clubs de Football de la Haute-Vienne,

Vous êtes priés d'assister le :

VENDREDI 25 MAI 2018

A partir de 18 H 30 (émargements)

CENTRE CULTUREL

A COUZEIX

ORDRE DU JOUR définitif :

- 1- Mot de bienvenue du Président du District (Bernard LADRAT)
- 2- Adoption du P.V. de l'Assemblée Générale Financière du 8 décembre 2017 (Hebdo N. 22 du 19/1/2018)
- 3- Rapport moral . saison 2017 / 2018 et approbation
- 4- Rapports d'activités des commissions . Saison 2017/2018
- 5- Palmarès Saison 2017/2018 (sous réserve)
- 6- Budget prévisionnel 2018 / 2019
- 7- Présentation P.E.F. par un club.
- 8- Modifications Coupes Seniors . Jeunes
- 9- V%ux
- 10- Intervention des personnalités présentes à l'Assemblée Générale
- 11- Présentation Société NIKE Intersports
- 12- Questions diverses
- 13- Tirage au sort ballons aux clubs présents.
- 14- Clôture avec pot de l'amitié

BUT ECLAIR CHALLENGE Bernard DEMARS :

**MATCH N. 51118 LUSSAC LES EGLISES / LIMOGES MAYOTTE (2) SENIORS DEPARTEMENTAL 3 POULE
A DU 13/5/2018**

Arbitre : M. EL QUABLI Abderrazak

But marqué après 22 secondes de jeu.

Vainqueur : LUSSAC LES EGLISES

Buteur : M. VALLIPURAM Sajanthan



COMITE DE DIRECTION DU MARDI 27 MARS 2018

PRESENTS : M. LADRAT (Président)

MM. BARRAT (en deuxième partie de réunion)- BREMONT . BRIDAY- CACOUT - CHARBONNIER . COUTY . DUPUY - FILLEUL - GIRAUD - LASCAUX - MISTHOIHI - Mme MUHLEBACH - Mme MAGUER - PEYMIRAT - PLEINEVERT - PRINSAUD . ROUDIER - QUESSON . ROUGIER - Mme SAZERAT - VERGONZANNE

ASSISTENT : Mme PALAND (secrétaire administrative) - M. DOUCET Daniel (CDA)

EXCUSES : MM. BONNAUD . PAULINE (CTD)

COMMUNICATIONS É INFORMATIONS DU PRESIDENT :

Après avoir fait un point des présences par le secrétaire général, le Président du District débute la séance en faisant part de son mécontentement suite aux remarques reçues sur le jour de cette réunion.

Interventions de MM. COUTY . ROUGIER . FILLEUL . CACOUT - CHARBONNIER

- Comité de direction de Ligue du 17/3/2018 :
Bernard LADRAT évoque le dernier comité de Ligue.
- VOTE et décision : Suite à un courrier transmis au COMEX par la LFNA par rapport au CTS, chaque Président de district a répondu.
- Frais de déplacement Président de District et sa conjointe invitée aux assemblées Fédérales.
Prise en charge par le District ou de son Président.
La LFNA ne règlera plus leur déplacement.

Interventions de MM. BREMONT. BRIDAY . CACOUT (le district doit représenter les clubs de la Haute-Vienne) . PLEINEVERT . LASCAUX - ROUGIER (la situation financière du district n'est pas brillante en raison de la diminution des aides au District).

Un large échange s'établit au sein des membres du comité de direction.

Les événements sportifs organisés par la LFNA sont à la charge de chaque District où celui-ci sera représenté.

Interventions de MM. FILLEUL . CACOUT . ROUGIER . BREMONT . BRIDAY.

2- DOUBLE LICENCE :

Le Président du district explique qu'à partir de la saison prochaine, le règlement sera fait par la LIGUE (25 %) . le DISTRICT (25 %) . CLUB (50 %) pour les Dirigeants/joueurs).

3- Harmonisation des compétitions :

Le Président du district développe ce point voulu par la Direction Technique Régionale - Eu égard à la convention d'objectifs.

Il est demandé la réalisation d'une coupe départementale SENIOR avec des clubs uniquement district puis organiser un challenge des vainqueurs de coupe au profit des clubs de district avec une dotation significative.

Si un district ne peut pas le faire, 2-3 districts peuvent se grouper pour y parvenir.



Une discussion s'en suit.

4- Carton blanc :

Il doit être appliqué impérativement sur toutes les compétitions départementales SENIORS - JEUNES et coupes à partir de la saison 18/19.

Intervention de M. COUTY.

M. CACOUT préparera une information lors de l'assemblée générale du district le 25 mai 2018.

5- Formation IR2F

Une nouvelle procédure est mise en place. Elle est disponible au secrétariat.

6- FAFA :

Le district de football de la Haute-Vienne est bien organisé.
Un salarié est à la charge des dossiers informatiques.
Une nouvelle procédure a été transmise par la LFNA.

7- Service Civique :

Le Président du District explique la procédure des services civiques. Le District a l'agrément FFF.

8- Assemblée Générale LFNA DAY à POITIERS :

Elle se passe au palais des congrès

9- NIKE

Une réunion se déroulera le jeudi 29 mars 2018 au HAILLAN à laquelle MM. PLEINEVERT et CHARBONNIER participeront.

10- Rémunération du Président de District

Le Président du District explique que le Président de LIGUE est rémunéré (approuvé en assemblée générale de COGNAC)

Il est demandé à chaque membre du comité de direction de District de se positionner sur cette rémunération à hauteur de 75 % du SMIC payé par moitié par la LFNA.

M. Clarisse ROUGIER . Vice-Président délégué . procède au vote à mains levées (M. DOUCET et Mme PALAND ne votant pas).

M. Bernard LADRAT . Président - s'abstient.

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 20

Pour : 0

Contre : 20

Abstention : aucune

Après délibération, le comité de direction est contre à l'unanimité pour la rémunération du Président du District.

M. BARRAT n'est pas présent lors du vote.

M. PLEINEVERT suggère de faire connaître ce point aux clubs.

Le Président du District, dès son retour dans la salle, prend connaissance du résultat.



11- LABEL SENIORS :

Le District de la Haute-Vienne se classe parmi les bons élèves pour les visites des clubs du département.
Remerciements aux membres qui se sont rendus sur les terrains.
Il reste le club de ST PRIEST TAURION à voir.

12- Bureau de district du 1^{er} mars 2018 :

Différents points ont été évoqués dont la convocation du club LA CROISILLE/LINARDS au siège du district : service civique . activité CDFA . Situation VIGENAL/BASTIDE. Le Président donne un compte-rendu de cette entrevue aux membres du comité de direction.
Au vu de la parution du procès-verbal, le club ne comprend pas pourquoi le compte-rendu du Bureau ne évoque pas la situation du club de VIGENAL/BASTIDE.

M. CACOUT précise qu'à la date du Bureau, l'entretien n'avait pas eu lieu.

A ce jour, il peut être noté que le club a été informé sur les règlements en notre possession concernant le club VIGENAL/BASTIDE et le District ne peut pas faire autrement que de suivre ce que fait la LFNA jusqu'à la fin de saison.

Suivant les Règlements Généraux de la LFNA, le district ne peut sanctionner l'équipe réserve.

COMMUNICATIONS É INFORMATIONS DU SECRETAIRE GENERAL :

CONDOLEANCES :

- A la famille de Michel GIRAUDON
- A la famille de Daniel DUCROS (mari de Mme La Présidente de la commission régionale des mutations)
- A la famille de Mickaël BONNET (joueur U17 AS AMBAZAC)
- A la famille de Mme BARRIERE (mère de Philippe BARRIERE . membre de la commission régionale des terrains)
- A la famille de Gilles EYQUEM
- A la famille de Michel FAURE (SA LE PALAIS SUR VIENNE)

REMERCIEMENTS :

- De Mme GIRAUDON pour le décès de son mari
- De Mme DUCROS
- De M. BARRIERE
- A M. VERGONZANNE pour l'organisation et son implication dans l'opération « Soyons Prêts ».
- A M. LAJUDIE du Populaire du Centre pour les photos et articles divers.

PROMPT RETABLISSEMENT :

- Lucien DUROUSSEAU
- Aude MUHLEBACH

REQUISITION :

- Demande de coordonnées de la Présidente du club ST LOUIS/VAL et feuille de match du 28/5/2017 ST LOUIS/VAL / SUSSAC

COURRIERS RECUS :

- Calendrier des compétitions seniors 2018/2019
- Tableau de visites des clubs pour le « Label Seniors »
- Bon de commande des places payantes pour la rencontre FC GIRONDINS DE BORDEAUX / PSG du 21 avril 2018 à 20 H.



COURRIERS ENVOYES :

- LFNA : extrait de procès-verbal de la commission des championnats seniors pour l'équipe 1 du VIGENAL/BASTIDE
- Opération « Soyons Prêts » : NANTIAT . OCCITANE . LIMOGES ROUSSILLON . et finales des U15 . U17 et U19
- A 31 clubs visiteurs rencontrant le club VIGENAL / BASTIDE suite à vols dans les vestiaires.

APPROBATION P.V. :

Comité de direction du 2 Février 2018
Bureaux des 22 janvier 2018 - 1^{er} mars 2018

Commissions :

- SENIORS et Coupes : Pvs N. 23 à 29
- Féminines : Pvs N. 9 à 13
- Jeunes : Pvs N. 19 à 25
- Foot animation : Pvs N. 18 à 23
- Terrains : Pv N. 3
- Statuts et Règlements : Pvs N. 9 à 12
- Discipline : réunions des 31/1/2018 . 7/2/2018 . 21/0218 . 28/0218 . 6/3/2018 . 14/0318 . 21/0318
- Arbitrage : réunions des 9/2/2018 . 5/3/2018 . 12/0318 . 19/03/18
- Communication : PV N. 2
- Statut de l'arbitre : PV N. 3

FORFAITS GENERAUX :

- SENIORS D4 Poule B : MAGNAC LAVAL (2)
- SENIORS D4 Poule C : LIMOGES FC (4)
- SENIORS D5 Poule B : VIGENAL FC (2)
- U13 Départemental 3 Poule D : AS ST JUNIEN (2)

POLE COMPETITIONS

Animateur Commission des Championnats Seniors È Coupes È Jean-Luc PRINSAUD :

Championnats :

100 matches en retard

49 sont programmés pour le week-end à venir.

4-5 matches n'ont pu être reportés.

S'il devait y avoir de nouvelles intempéries, l'animateur est inquiet, le calendrier des championnats et coupes sera perturbé. Il parle de repousser la dernière journée.

Certains clubs ont 3 matches en retard en D3.

Coupes :

Tirage au sort au Crédit Agricole. Il félicite Lionel FILLEUL pour sa présentation.

Interventions de MM. BREMONT . CACOUT

Animatrice Commission FOOT FEMININ È :

2 juin 2018 : journée 100 % féminine à LIMOGES BUXEROLLES .

Accord à l'unanimité du comité de direction

Matches à reporter.

Prochaine commission : jeudi 29 mars 2018



Animateur Commission JEUNES (U19-U17 È U15) È Bernard VERGONZANNE :

Championnat :

La commission s'efforce de gérer au mieux les reports de matchs dus aux intempéries.

A ce jour, grâce à la collaboration précieuse de Dirigeants de Clubs réceptifs, conscients des difficultés liées à la faible marge de manœuvre au niveau calendrier, la majorité des reports de rencontres sont programmées, y compris en période de vacances scolaires.

Cette organisation un peu compliquée devrait permettre d'aborder la fin de championnat dans des conditions acceptables pour tous.

Coupes

Là aussi pas mal de difficultés dans le déroulement de la compétition dues aux reports en Ligue comme en District.

La compréhension et la bonne volonté de la majorité des partenaires permettront de surmonter les obstacles.

La Commission propose au Comité de Direction d'organiser les Finales des Challenges prévues le 02 Juin 2018 sur le site de Couzeix en partenariat avec le Club local.

Accord du comité de direction

La Commission déplore et regrette que des informations erronées aient été divulguées concernant ces finales et le site retenu alors qu'elle-même n'avait pas encore sollicité l'avis du Comité.

La démarche de sensibilisation visant la violence et les incivilités via «SOYONS PRETS » chez les seniors sera renouvelée lors des Finales.

Un échange a lieu sur les frais d'arbitrage avec des rencontres se déroulant en Creuse.

Animateur Commission FOOT DIVERSIFIE È Marc GIRAUD :

FUTSAL et le championnat : se poursuivent.

Finale : a eu lieu le jeudi 15 mars 2018. Remerciements aux membres présents.

POLE REGLEMENTS APPLICATIONS :

Animateur Commission STATUTS ET REGLEMENTS È Jean-Michel CACOUT :

4 réunions avec des dossiers relatifs :

- A des rencontres non jouées ou interrompues suite aux intempéries
- A des réserves sur la participation des joueurs qui ont été reconnues fondées
- A des évocations (5) suite à des joueurs ayant figuré sur une feuille de match en état de suspension.

Animateur Commission DISCIPLINE È Serge BRIDAY :

Période creuse.

2 dossiers INSTRUCTEUR

Il demande à chacun présent sur un match de faire un rapport si des incidents se produisent.

Animateur Commission STATUT DE L'ARBITRE È Jean-Michel CACOUT :

Examen de la situation des clubs au 31 janvier 2018 vis-à-vis du nombre d'arbitre :

- 1 club de Ligue en infraction (par la commission Régionale de statut de l'arbitrage).



Pour le District :

- Un club en 1^{ère} année d'infraction en D3
- Six clubs en 1^{ère} année d'infraction en D4
- Deux clubs en 2^{ème} année d'infraction en D4
- Un club en 3^{ème} année d'infraction en D3
- Un club en 3^{ème} année d'infraction en D4
- Un club en 3^{ème} année d'infraction en D5
- Six clubs en 1^{ère} année d'infraction en D5

Tous ces clubs ont été informés :

- Par envoi aux clubs du PV sur leur messagerie ZIMBRA
 - Par publication sur l'hebdo et sur le site du District dans la rubrique « Procès-Verbal ».
- Un rappel de la réglementation a été adressé à chaque club de D1 à D5 sur l'examen du 15 juin qui prendra en compte le nombre de matches à assurer pour couvrir leur club.
 - Une information a été également donnée pour suivre dans FOOTCLUBS les désignations des arbitres du club.

Animateur Commission d'ARBITRAGE É Daniel DOUCET :

Demande de nomination de :

- M. GRUFFAZ Anthony, arbitre R1, pour intégrer la Commission d'Arbitrage, pôle Jeune Arbitre suite à l'avis favorable de la Commission d'arbitrage du 13/3/2018.
Accord du comité de direction.

Formation Feuille de Match Informatisée

- Une séance de formation effectuée le 24/03/2018 : 6 Arbitres supplémentaires formés à l'utilisation de la tablette

Cours mensuels de formation théorique : Le 3/11 (47 Présents), le 17/11 (26 présents), le 15/12 (26 présents), le 12/01 ((24 présents), le 19/01 (15 présents), le 16/2 (23 présents), le 2/03 (31 présents), le 16/03 (19 Présents).

Les cours des 2 et 9 Février ont été supprimés cause conditions atmosphériques.

Examens Arbitre Stagiaire : Récapitulatif pour la saison: 33 Candidats -- > 33 arbitres reçus (17 seniors, 13 JA, 3 TJA).

Examen du 15/10/2017 : 9 candidats // 9 arbitres reçus -- > 6 seniors & 3 Jeunes Arbitres (15 . 23 ans)

Examen du 4/11/2017 : 6 candidats // 6 arbitres reçus -- > 3 Jeunes arbitres (15 . 23 ans) & 3 Très Jeunes Arbitres (13-15 ans)

Examen du 9/12/2017 : 16 candidats // 13 arbitres reçus -- > 7 seniors & 6 Jeunes Arbitres (15 . 23 ans)

Examen du 27/01/2018 : 5 candidats (dont 3 candidats ayant échoués à l'examen précédent) // 5 arbitres reçus -- > 4 seniors & 1 Jeune Arbitre (15 . 23 ans)

-- > A ce jour, 16 dossiers arbitres en cours ou non faits (Dossiers médicaux non réalisés ou incomplets, demandes de licences non saisies par les clubs dans le logiciel, ò ò), à savoir :

- -- > Miles EL GBOURI (Landouge), KLING (St Junien)
- -- > MM. ARROUCHI (Rilhac Rancon), BAMBA (Ambazac), BENMENI (Razes), CHADHOULI (USECC), CHAIM (Peyrilhac), CHAOUICHE (Panazol), DECOMBAS (Veyrac), FERRAND (Landouge), HRAIBA (Usecc), KEITA (Kurdes), MAZOU (Lussac les Eglises), MERZOUK (USECC), SOUMAH (Le Palais s/Vienne), TOUMI (Panazol).

Après un 1^{er} mail de rappel (16/02/2018) aux arbitres concernés sans efficacité, un 2^{ème} mail d'information a été envoyé à leur club d'affiliation via leur messagerie officielle le 12/3/2018.



Effectif arbitral au 25/03/2018:

- .174. Arbitres licenciés, toutes catégories confondues. (Pour info, effectif de 201 arbitres fin mai 2017)

MANIFESTATIONS:

- Paolina COUTURAUD ira à la finale de la Coupe de la Ligue le 31 Mars prochain à Bordeaux afin de promouvoir l'arbitrage féminin, opération sponsorisée par la poste.
- Dans le même temps, Melvin TALABOT arbitrera un match de U11 toujours en levée de rideau de cette finale.

QUESTIONS

- Actuellement, les frais de arbitrage des championnats Départementaux 1 et 2 sont réglés par virement bancaire. Ne pourrait-on pas l'étendre aux championnats départementaux 3 et 4 ?
Large discussion sur ce point.
Intervention de la trésorière.
Les clubs D3 et D4 doivent en être informés en assemblée générale pour la saison 2018/2019.
- La feuille de match informatisée sera-t-elle étendue au championnat départemental 5 et aux championnats départementaux jeunes ?

Le président évoque aussi le travail à faire pour le prélèvement à la source pour les salariés début 2019. Il préconise de ne pas aller trop vite.

POLE FORMATION - COMMUNICATION :

ACTIONS CITOYENNES È DEVELOPPEMENT DURABLE È MANIFESTATIONS È COMMUNICATION È PARTENARIAT È **lisette MAGUER :**

Programme Educatif Fédéral

- Une réunion a été organisée le 06 mars 2017 au siège du district de football de la haute vienne . 23 clubs étaient présents sur 40

Cette réunion a eu pour objet :

- Présentation du nouveau classeur par Olivier DESPLAT
- une mise à jour des nouveaux référents clubs ;
- une nouvelle fiche action a été présentée
- Présentation du Label jeune ainsi que du challenge fair-play
- LAFARGE a diffusé un power point des actions PEF organisées dans leur club ainsi que BESSINE
- Remise du nouveau classeur aux clubs présents.

Mesdames Franchissez la Barrière

Cette action est reconduite lors des finales et demi-finales coupe Haute- Vienne ; Challenge du District ; Challenge des réserves ; Challenge Georges Var ; Coupe U19 ; Coupe U17 ; Coupe U15 ; Challenge Lacorre U11 Challenge Boucher U13 ; Cailleton U13 et Villedieu U11.

Deux dames lors de ses finales donnent le coup d'envoi.

Un teeshirt avec inscription « Mesdames Franchissez la Barrière » à chaque participante avec un bon d'apport gratuit pour une première licence féminine.

Médailles Ligue

La Ligue de Football Nouvelle Aquitaine nous a fait parvenir les médaillés du district de football de la Haute-Vienne

Médailles FFF : **VERMEIL** Monsieur Luc RABAT ; **ARGENT** Messieurs RAMEAUX Guy ; GOLDMANN Roland ; TIXIER Michel



Médailles L.F.N.A. : **OR** Messieurs THOMAS Jean Claude ; LAROCHE Patrick ; **ARGENT** Madame BORDE Marie Raymonde ; Messieurs GLENISSON Pascal ; CHAPOULAUD Daniel ; LEVEQUE Raymond ; NIGI Joseph ; REIX Roland ; EDME Gilles

CNDS : L'opération « têtes de réseaux » ne sera plus retenue pour le district de la Haute-Vienne, à la demande de la D.D.C.S.P.P. Les clubs doivent faire une action bien spécifique pérennisée sur une saison pour obtenir du matériel.

C.D.RECRUTEMENT ET FIDELISATION DES ARBITRES :

Le Président a informé la LFNA qu'il n'y a pas d'animateur jusqu'à la fin de saison
Très jeune arbitre : opération mise en place

POLE TECHNIQUE :

Animateur Commission TECHNIQUE È Patrice BARRAT :

CCF3 : module . 15 candidats
Détection U14 : Creuse . Corrèze . Haute-Vienne
U13 : journée annulée

Animateur Commission FOOT ANIMATION È Lionel FILLEUL :

- Proposition d'organisation de la Finale Challenge LACORRE à FEYTIAT le 26 mai 2018
- Proposition d'organisation de la Finale des Challenges CAILLETON . BOUCHER et VILLEDIEU à BUSSIÈRE GALANT le 2 juin 2018.

Accord du comité direction.

CHALLENGE FUTSAL U11

AIXE SUR VIENNE : prêt gracieux par la communauté de communes du gymnase pole sportif le 1^{er} mai 2018.

L'animateur de la commission a reçu un cahier des charges.

PRE-FORMATION È FOOTBALL EN MILIEU NON STRUCTURE È RELATIONS FNSU È UNSS - HANDISPORT È Marc GIRAUD :

Manifestation à COUZEIX - GRIZZLYS
7 juin 2018 : manifestation à BOSMIE (Marc GIRAUD sera présent)

FOOTBALL SCOLAIRE È Patrice BARRAT :

Le Président a remis une dotation à CHATEAUNEUF LA FORET.
La présentation du lycée Raoul DAUTRY a été annulée et remise à une date ultérieure.

LABELLISATION È Patrice BARRAT :

Il reste un club à visiter (seniors).



DIVERS :

Animateur Commission des TERRAINS ET EQUIPEMENTS- Michel BREMONT :

- Un procès-verbal est paru.
- 26 éclairages à contrôler.
- Homologation terrains : COUZEIX . ROUSSILLON - BUXEROLLES -ST JUNIEN - LE PALAIS . LANDOUGE
- Réunion au HAILLAN : 23-24 mai 2018
Se positionner avant le 30 mars 2018.
- FAFA : ORADOUR SUR VAYRES - LE PALAIS - ST JULIEN LE PETIT - NANTIAT

Animateur MATCHES SENSIBLES È Bernard QUESSON :

Réunion du 13 mars 2018 :
8 matches seront observés.

- D1 : 1 match
- D2 : 2 matches
- D3 : 3 matches
- D4 : 2 matches

Animateur INTEMPERIES È Bernard QUESSON :

Beaucoup d'arrêts municipaux donc beaucoup de matches en retard à jouer.

Animateur Commission ETHIQUE - Bernard VERGONZANNE :

La Commission a organisé les trois manifestations retenues dans le cadre de l'opération

«SOYONS PRETS

Les 10 /17 ET 25 MARS

« NANTIAT » « MAGNAC BOURG « « LIMOGES ROUSSILLON «

Les trois clubs « recevant » ont apprécié la démarche mobilisant tous les acteurs autour de ces rassemblements notamment leurs écoles de foot et les parents.

Merci à tous pour l'accueil très chaleureux qui nous a été réservé.

La Commission tient à remercier Lionel FILLEUL pour sa disponibilité, son implication à ses côtés et la qualité des documents de communication.

Convention cellule de veille.

L'objectif étant de poursuivre et intensifier la lutte contre la violence et incivilités sur et /autour des terrains Pour ce faire il convient d'associer les différents partenaires en mesure d'intervenir rapidement, au plus près, et à tous les niveaux en matière de prévention mais également dans la répression.

Partenaires

Le Préfet ou son représentant
 Le Procureur de la République ou son représentant
 Président du District ou son représentant
 Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Protection des Populations
 Direction de la Police
 Direction de la Gendarmerie
 Association des Maires
 Représentant de UNAF



Planning prévisionnel d'avancement du dossier :

Une trame est actuellement en cours d'élaboration et sera amendée lors d'une réunion le 28 mars.

En Mai, constitution d'un groupe de travail qui examinera ce document.

En septembre, présentation du projet aux partenaires associés dans l'optique d'une signature éventuelle en octobre

Intervention de M. ROUGIER.

Animateur Commission Contrôle de Gestion - Elaboration Conventions É Subventions Clarisse ROUGIER

:

Quelques dossiers majeurs :

- Société de nettoyage (une réunion s'est déroulée entre le secrétaire général et l'entreprise afin de corriger quelques points)
- Photocopieur (REX ROTARY)

Service civique :

Licencier un jeune (ST LOUIS/Val) à compter du 31 mars 2018

Lettre à l'attention de la DDCSPP sur le comportement de ce jeune.

Réunion des services civiques avec les Présidents de clubs.

Audit des clubs de quartiers à la Préfecture : 19 mars 2018 à laquelle la DDCSPP (M. MALEYRIE) était présente . participaient les clubs ST LOUIS/VAL . ES BEAUBREUIL. VIGENAL/BASTIDE n'avait pas d'interlocuteur.

Le Président de la LFNA a été reçu par le Préfet à la demande de celui-ci.

MM. EDME et Said ELMOUFFAKIR représentaient officiellement M. ENNJIMI.

Intervention M. FILLEUL.

Trésorerie É Lisette MAGUER

CNDS : une réunion a eu lieu . dossiers à clôturer pour le 15 avril

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MAI 2018

Elle se déroulera à COUZEIX (centre culturel) - prêt à titre gracieux de la salle . le Président remercie à nouveau la municipalité.

Le Président présente un calendrier pour les actions à mettre en place avant l'assemblée générale.

Il devra être validé au prochain comité de direction :

- Date limite engagements pour la saison 2018/2019.
- Budget prévisionnel 2018/2019 à présenter.

* 4 mai 2018 : rapport d'activités - V%ux . questions diverses

* 11 mai 2018 : transmettre le pouvoir clubs ainsi que les relevés financiers.

L'ordre du jour provisoire est validé par le comité de direction.

-Prochain comité de direction : 23 AVRIL 2018 - 18 h

FIN : 21h30

Le Président
Bernard LADRAT

Le Secrétaire Général.
Bernard QUESSON



POLE COMPETITIONS

COMMISSION DES CHAMPIONNATS ET COUPES SENIORS :

REUNION DU 16 MAI 2018
PV N. 37

PRESENTS : MM. PRINSAUD - GASCHET (CDA) - ZABALETA . BALLOUFAUD - GIRAUD -
 ROUDIER - FRUGIER

EXCUSE : M VILLEGER

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et lors des 4 dernières journées des championnats départementaux selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.)

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 :

MATCH N. 51035.1 ST LEONARD DE NOBLAT (2) / LADIGNAC LE LONG SENIORS
DEPARTEMENTAL 2 POULE B du 20/5/2018 (remis du 10/12/2017)

Vu le refus du club de LADIGNAC LE LONG

Match à jouer le 20 mai 2018 à 15 H à ST LEONARD DE NOBLAT . Stade Raymond POULIDOR.

MATCH N. 51000.2 OCCITANE / VERNEUIL SUR VIENNE (2) SENIORS DEPARTEMENTALE 2 POULE
B DU 19/5/2018 (remis du 4/2/2018)

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le 19 mai 2018 à 19 H à MAGNAC BOURG

SENIORS DEPARTEMENTAL 4

MATCH N. 51355.2 NANTIAT (3) / ST BONNET DE BELLAC SENIORS DEPARTEMENTAL 4 POULE A
DU 18/5/2018

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le vendredi 18 mai 2018 à 20 H 30 à NANTIAT..

MATCH N. 51321.2 ABBSJLC (3) / LIMOGES ST LOUIS/VAL (3) SENIORS DEPARTEMENTAL 4
POULE A DU 27/5/2018

Vu le mail du club ABBSJLC

Match à jouer le 27 mai 2018 à 15 H à BELLAC . Stade Léo Lagrange.



SENIORS DEPARTEMENTAL 5

MATCH N. 51888.2 ST MAURICE LES BROUSSES / LIMOGES LANDOUGE FOOT (3) SENIORS DEPARTEMENTALE 5 POULE C DU 6/5/2018

Feuille de match hors délai,
Amende de 21 " au club de ST MAURICE LES BROUSSES.

COUPES ET CHALLENGES :

La commission enregistre les résultats des ¼ de Finale de COUPE DE LA HAUTE-VIENNE . CHALLENGE DU DISTRICT . CHALLENGE GEORGES VAR . CHALLENGE DES RESERVES.

Sont qualifiés pour les ½ Finales :

COUPE DE LA HAUTE-VIENNE :

Vendredi 1^{er} juin 2018 Ę 20 H 30 à NEUVIC ENTIER :

- ES BEAUBREUIL / SA LE PALAIS SUR VIENNE

Dimanche 3 juin 2018 Ę 16 H à NIEUL :

- JA ISLE / LIMOGES ROUSSILLON

Les clubs qualifiés en ½ finale de la Coupe de la Haute-Vienne sont invités à la remise des maillots le :

MERCREDI 23 MAI 2018
18 H 30
Au Siège du District de Football
A LIMOGES

CHALLENGE DU DISTRICT :

RECTIFICATIF au PV du 9/5/2018

MATCH N. 53416.1 BOISSEUIL / ST PRIEST TAURION CHALLENGE DU DISTRICT DU 1^{er} MAI 2018

Après recherches,
Suppression de l'amende de 21 " au club de BOISSEUIL.

2 et 3 juin 2018 :

- LIMOGES ALOUETTE FCRC / LADIGNAC LE LONG
- OCCITANE / VEYRAC ou FCCL

CHALLENGE GEORGES VAR :

2 et 3 juin 2018 :

- ST JEAN LIGOURE / ST MARTIN TERRESSUS
- ST BONNET DE BELLAC / ASLJSM

CHALLENGE DES RESERVES :

2 et 3 juin 2018 :

- LE PALAIS SUR VIENNE / JA ISLE
- VERNEUIL SUR VIENNE / LIMOGES MAYOTTE



SAISIE RESULTATS INTERNET

SEMAINE DU 7 au 13 MAI 2018
AMENDE DE 7 euros par rencontre non saisie

FCCL . SEREILHAC . ST BONNET DE BELLAC . ST JUST LE MARTEL

Nombre de rencontres à saisir : 133

Nombre de rencontres saisies : 129

Pourcentage : 96,99 %

COUPE DE LA HAUTE-VIENNE :

- FINALE : vendredi 8 juin 2018 à 20 H 30 à ST LEONARD DE NOBLAT.

CHALLENGES DISTRICT È RESERVES È G. VAR :

FINALES : les 9 È ou 10 JUIN 2018 suivant les clubs qualifiés.

MISE A JOUR DU CALENDRIER :

MATCHES A JOUER LE 20 MAI 2018
15 H 00 :

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 :

POULE B :

- N. 51035.1 ST LEONARD DE NOBLAT (2) / LADIGNAC LE LONG du 9/12/2017
- N. 51000.2 OCCITANE / VERNEUIL SUR VIENNE (2) du 4/2/2018

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 :

POULE A :

- FRATERNELLE FOOT / BEAUNE LES MINES (2) du 17/3/2018

POULE C :

- N. 51248.1 SAUVIAT FC / LA GENEYTOUSE DU 14/1/2018

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 :

POULE A :

- N. 51355.2 NANTIAT (3) / ST BONNET DE BELLAC DU 18/3/2018 : vendredi 18 mai 2018 à 20 H 30

POULE B :

- N. 51398.2 ST PARDOUX / DIABLES BLEUS BERSAC DU 4/2/2018
- N. 51434.1 BONNAC LA COTE / ST GEORGES LES LANDES DU 18/2/2018
- N. 51431.1 RAZES / LUSSAC LES EGLISES (2) du 10/12/2017

POULE C :

- N. 51487.2 RILHAC RANCON (4) / ST MARTIN TERRESSUS DU 18/3/2018
- N. 51480.2 ST JUST LE MARTEL (2) / ST PRIEST TAURION (2) du 11/3/2018

POULE D :

- N. 51563.1 ST HILAIRE LES PLACES / FOOT SUD 87 (2) du 18/2/2018
- N. 51578.1 SOLIGNAC (2) / LA GENEYTOUSE (2) du 13/1/2018
- N. 51564.1 LA ROCHE LA BEILLE (2) / ST JEAN LIGOURE du 10/12/2017

L'animateur de la commission,
Jean-Luc PRINSAUD



POLE COMPETITIONS

COMMISSION FOOTBALL FEMININ

REUNION DU 11 MAI 2018
P.V. N°17

PRÉSENTS : MME MUHLEBACH . MM. PEYMIRAT . . THARAUD . GIRAUD

EXCUSES : MM. BASCOULARY . DAURAT . RAMPNOUX - BARRAT

ASSISTE : MME NOIR

RAPPEL : La Commission n'acceptera plus aucuns reports de matchs sauf arrêté municipal.
Rappel : toute correspondance doit s'effectuer via la messagerie officielle ZIMBRA. De plus les demandes de modification d'horaire doivent se faire en accord entre les deux clubs via FOOTCLUBS.

CHAMPIONNAT INTERDISTRICT A 11

MATCH N°51668.2 ENT ST LEO/FOOT SUD87/AUREIL-EYJEAUX (1) / SAINT VICTURNIEN (1) DU 01/05/2018

Suite au courriel du club de ST VICTURNIEN,
La Commission :

- Constate le forfait de ST VICTURNIEN (1)
- Enregistre le résultat suivant :
-

ENT ST LEO/FOOT SUD87/AUREIL-EYJEAUX (1) : 3 (3 pts) / SAINT VICTURNIEN (1) : 0 (-1 pt)

Le club de SAINT VICTURNIEN sera débité de la somme de 22,00 " pour son 2^{ème} forfait.

MATCH N°51716.2 PARSAC (1) / ST VICTURNIEN (1) DU 06/05/2018

Suite au courriel du club de ST VICTURNIEN,
La Commission :

- Constate le forfait de ST VICTURNIEN (1)
- Enregistre le forfait général de ST VICTURNIEN (1)
- Enregistre le résultat suivant :
-

PARSAC (1) : 3 (3 pts) / ST VICTURNIEN (1) : 0 (-1 pt)

Le club de ST VICTURNIEN sera débité de la somme de 37 pour son 3^{ème} forfait.

Les équipes devant rencontrer cette équipe seront donc exemptes aux dates prévues au calendrier.

**CHAMPIONNAT A 8****EXCELLENCE ÉPOULE B****MATCH N°52760.1 ENT RAZES-AMBAZAC (1) / PANAZOL (1) DU 08/05/2018**

Suite au courriel du club de ENT RAZES-AMBAZAC,

La Commission :

- Constate le forfait de ENT RAZES-AMBAZAC (1)
- Enregistre le résultat suivant :
-

ENT RAZES-AMBAZAC (1): 0 (-1 pt) / PANAZOL (1) : 3 (3 pts)

Le club de ENT RAZES-AMBAZAC sera débité de la somme de 20,00 " pour son 1^{ER} forfait.

MATCH N°52743.1 LA GENEYTOUSE (1) / LE DORAT (1) DU 01/05/2018

Suite au courriel du club de LE DORAT,

La Commission :

- Constate le forfait de LE DORAT (1)
- Enregistre le résultat suivant :
-

LA GENEYTOUSE (1): 3 (3 pts) / LE DORAT (1) : 0 (-1 pt)

Le club de LE DORAT sera débité de la somme de 20,00 " pour son 1^{ER} forfait.

EXCELLENCE ÉPOULE A**MATCH N°52728.02 VERNEUIL SUR VIENNE (1) / LFC (2) DU 25/03/2018**

Feuille de match hors délai.

Amende de 21" au club de VERNEUIL SUR VIENNE.

JOURNEE 100% FEMININE

Elle aura lieu le samedi 2 juin 2018 à Limoges (terrain de Buxerolles)

PROGRAMME :

A partir de 10h : RDV 9h30 plateau EFF et Plateau U10F/U13F.

Après-midi à partir de 14h: RDV 13h30, Coupe Départementale U14F/U17F, les équipes qui participent au championnat sont automatiquement inscrites.

18H00 : Finale Coupe Séniors à 8 . Serge Theillaumas.

Un courriel a été envoyé à tous les clubs.

La secrétaire de séance :

Aude MUHLEBACH



COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS JEUNES :

REUNION du 15 MAI 2018
PV N. 33

PRESENTS : MM. VERGONZANNE . THARAUD - CASSAT . PIRRON . SEJOTTE
EXCUSES : M. BARRAT . PLEINEVERT

COUPE U 19 CHALLENGE JEAN ROCHE

FINALE du 02 Juin 2018 à COUZEIX

LIMOGES F C / J A ISLE

COUPE U 17 CHALLENGE MAURICE BONNET

FINALE du 02 Juin 2018 à COUZEIX

E ANF BESSINES 1 / LIMOGES FOOTBALL CLUB 2

COUPE CONSOLANTE U 17

FINALE du 02 JUIN 2018 à COUZEIX

ENT BOISSEUIL FOOT SUD 1 / ENT CONDAT ISLE SOLIGNAC 2

COUPE U 15 CHALLENGE ROGER LEGER

FINALE du 02 JUIN 2018 à COUZEIX

LIMOGES FOOTBALL CLUB / RILHAC RANCON

COUPE CONSOLANTE U 15

1/4 De Finale du 05 Mai 2018

Match 3 : LE PALAIS 2 / LIMOGES LAFARGE 1

Vu l'accord des deux clubs en date du 07Mai

La rencontre se déroulera le Mercredi 16 Mai à 18 H stade J FERRY



½ Finale

Vu le report du ¼ de Finale Le PALAIS 2 / LIMOGES LAFARGE1

Le match 2 opposant Le PALAIS 2 ou LIMOGES LAFARGE 1 à BESSINES ANF 1 est fixée au **Mercredi 23 MAI** (horaire à définir entre les deux clubs)

Championnats U 17

Changement de date et /ou de terrain :

Match N° 52962 Le PALAIS 1 / Couzeix Chaptelat 1 U17 D 1 du 19/05/2018

La rencontre se déroulera
Sur le terrain de La BASSE à 14H

Match N° 52956 FEYTIAT 2 / LIMOGES LAFARGE 1 U17 D 1 du 26 /05/2018

La rencontre se déroulera
Sur le terrain R Coudert à 15h30

Match N° 52987 Fccoradour Roc Ser1 / Nord Est Petite Creuse1 U17 D2 Poule B du 26/05/2018

La rencontre se déroulera
Sur le terrain de SEREILHAC à 15h30

Match N° 52985 2 NORD EST PETITE CREUSE 1 / CONDAT ISLE SOLIGNAC 2 U17 D2 Poule B du 19/05/2018

La rencontre se déroulera
Sur le terrain de SOUMANS à 15h30

Match N° 52969 2 BOISSEUIL FOOT SUD 1 / FUN 87 GJ 1 U17 D2 Poule A du 19/05/2018

La rencontre se déroulera
Sur le terrain de BOISSEUIL même heure

Championnats U 15

Match N° 53161 OCCITANE 1 / RILHAC RANCON 2 U15 D2 Poule C du 19/05/2018

La rencontre se déroulera
Sur le terrain de MAGNAC BOURG à 15h30

Match N°53010 LE PALAIS 2 / E ST JUNIEN VAL DE VIENNE 1 U15 D 1 du 14/ 04 / 2018

Vu l'accord des deux clubs en date du 11 Mai 2018
La Commission,

Fixe la rencontre au lundi 21 Mai à 15h30 stade J FERRY



CHANGEMENT DE DATE

Match N°53118 FEYTIAT 1 / ENT ST JUNIEN VAL DE VI U15 D2 PLE B du 19/05/ 2018

Vu la demande du club de Feytiat et l'accord du club adverse en date du 17 Avril
La Commission :

Fixe la rencontre au Mercredi 16 Mai à 19h à Oradour sur Glane

Match N°53025 FUN 87 HI GJ 1 / PANAZOL 1 U15 D1 du 19/05/ 2018

Vu l'accord des deux clubs en date du 11 Mai
La Commission :

Fixe la rencontre au Mercredi 23 Mai à 18h 30 stade Léo ,Lagrange à Bellac

Calendrier 2eme phase

Date	07/04 2018	14/04 2018	21/04 2018	28/04 2018	01/05 2018	05/05 2018	08/05 2018	10/05 2018	12/05 2018	19/05 2018	21/05 2018	26/05 2018	02/06 2018
U19	XXXXXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXX	xxx	XXX	XXX	xxx	xxxx	R10	MR	R11	Coupe
U17D1	XXXXXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	X XXX		XXXX	XXX	xxx	xxxx	J8	MR	J9	- Coupe
U17D2	XXXXXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	X XXX		XXX	XXX	xxx	xxxx	R4	MR	R5	Coupe
U15 D1 D2	XXXXXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXX		XXX	XXX	xxx	xxxx	J8		J9	Coupe
U15 Coupe Consola nte	XXXXXXXXXX	XXXXXX	XXXXXX XXXXXX	XXXX		XXX	XXX	xxxx	xxxx				Coupe

MR: match de rattrapage championnat

Le animateur de la Commission
Bernard VERGONZANNE

Le secrétaire de la Commission
Guy THARAUD



COMMISSION D'ARBITRAGE

REUNION RESTREINTE n° 14 du 14/05/2018

PRESENTS : MM. DOUCET, BOUSSELY, GASCHET, LAUMONIER, PLEINEVERT, PINARDON

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application de l'article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A. et des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

MATCH N° 51510.1 ST MARTIN TERRESSUS (1) È ST PRIEST TAURION (2) DEPARTEMENTAL 4 POULE C DU 18/04/2018

Arbitre : M. SOUFIANI El Mouloudi

Vu le mail de l'arbitre mentionnant le non-paiement de la part des frais d'arbitrage par l'équipe de ST MARTIN TERRESSUS

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la part des frais d'arbitrage non réglée, d'un montant de 24,50 " uros, soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

MATCH N° 51952.2 US ST LEONARD DE NOBLAT (3) È FOOT SUD 87 (3) DEPARTEMENTAL 5 POULE D DU 22/04/2018

Arbitre : M. SOUMAH Mohamed

Vu le mail mentionnant que l'arbitre s'est déplacé au stade et a été prévenu tardivement du forfait de l'équipe de FOOT SUD

Vu le PV n° 34 de la Commission des championnats et coupes seniors du 25/04/2018 confirmant le forfait.

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la totalité des frais de déplacement de l'arbitre, soit 16,00 " uros, soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre conformément à l'article 19 des règlements généraux de la LFNA.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation

MATCH N° 51318.1 NEXON AS (2) È VAYRES US (1) DEPARTEMENTAL 3 POULE D DU 22/04/2018

Arbitre : M. TALEB Lhoussaine

Vu le courrier de l'arbitre mentionnant le non-paiement de la part des frais d'arbitrage par l'équipe de VAYRES

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la part des frais d'arbitrage non réglée, d'un montant de 27,70 " uros, soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.



MATCH N° 53472.1 E BESSINES-MO/ANF 87 (1) È LIMOGES LANDOUGE F (1) COUPE CONSOLANTE U15 DU 21/04/2018

Arbitre : M. JOUANNEAUD Grégory

Vu le mail de l'arbitre mentionnant l'absence du club de LIMOGES LANDOUGE à l'heure prévue de la rencontre

Vu que le club de E BESSINES-MO/ANF87 a réglé la totalité des frais de déplacement de l'arbitre

Vu le PV n° 30 de la Commission Gestion des championnats Jeunes du 24/04/2018 confirmant le forfait

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la totalité des frais d'arbitrage réglés, d'un montant de 38,00 " uros (forfait), soit débitée du club forfait pour en créditer le club adverse conformément à l'article 19 des règlements généraux de la LFNA..
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

MATCH N° 51113.2 FOLLES (1) È LE DORAT US (1) DEPARTEMENTAL 3 POULE A DU 29/04/2018

Arbitre : M. DOS SANTOS Patrick

- Vu le courrier de l'arbitre mentionnant s'être déplacé au stade et avoir décidé sur place du report du match compte tenu de l'état du terrain suite aux conditions météorologiques
- Vu que les 2 équipes ont réglé par moitié les frais de déplacement de l'arbitre

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que le montant des frais de déplacement perçus par l'arbitre, à savoir 29,60 " uros, soit remboursé par moitié à chaque club par la caisse des intempéries du district de Football conformément à l'article 18 des règlements généraux de la LFNA
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

MATCH N° 51184.1 VEYRAC US (1) È ST JUNIEN AS (2) DEPARTEMENTAL 3 POULE B DU 22/04/2018

Arbitre : M. SARRE David

Vu le courrier de l'arbitre mentionnant le non-paiement de la part des frais d'arbitrage par l'équipe de VEYRAC compte tenu de l'impossibilité de l'arbitre de fournir une feuille de frais officielle.

Vu le courrier de ce club précisant la raison du non-paiement des frais d'arbitrage pour absence de feuille de frais officielle par l'arbitre

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que le club de VEYRAC soit débité de la somme de 24,50 " uros pour en créditer l'arbitre
- Rappelle aux arbitres que c'est à eux de fournir la feuille de frais officielle et qu'aucun règlement de frais ne peut être exigé par l'arbitre si celui-ci n'est pas en mesure de produire celle-ci
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

MATCH N° 51468.2 ALOUETTE FOYER C. RIV. (3) È ROYERES (1) DEPARTEMENTAL 4 POULE C DU 6/05/2018

Arbitre : M. BOUTALEB Chafik

- Vu le mail de l'arbitre mentionnant le non-paiement de la part des frais d'arbitrage par l'équipe de ROYERES

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la part des frais d'arbitrage non réglée, d'un montant de 24,50 " uros, soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

**MATCH N° 51889.2 SOLIGNAC (3) È U.S.S.M. (1) DEPARTEMENTAL 5 POULE C DU 6/05/2018****Arbitre : M. MALEM Ahmed**

Vu le mail de l'arbitre mentionnant qu'il s'est déplacé au stade et a constaté l'absence des 2 équipes à l'heure prévue de la rencontre et n'avoir perçu aucun frais de déplacement

Vu le PV n° 36 de la Commission des championnats et coupes seniors du 9/05/2018 confirmant le forfait de l'équipe de SOLIGNAC

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la totalité des frais de déplacement de l'arbitre, soit 16,00 " uros, soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre conformément à l'article 19 des règlements généraux de la LFNA.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

MATCH N° 53484.1 LIMOGES FC (1) È LE PALAIS S/VIENNE (1) COUPE U15 POULE UNIQUE DU 5/05/2018**Arbitre : M. DAVID Julien**

Vu le courrier de l'arbitre mentionnant le non-paiement de la part des frais d'arbitrage par l'équipe du PALAIS S/VIENNE

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la part des frais d'arbitrage non réglée, d'un montant de 19,00 " uros, soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

MATCH N° 51473.2 ST MARTIN TERRESSUS (1) È ES BEAUBREUIL (2) DEPARTEMENTAL 4 POULE C DU 8/05/2018**Arbitre : M. DIOUF Modou Aliou**

Vu le mail de l'arbitre mentionnant le non-paiement de la part des frais d'arbitrage par l'équipe de ST MARTIN TERRESSUS

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la part des frais d'arbitrage non réglée, d'un montant de 24,90 " uros, soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

MATCH N° 51515.2 ES BEAUBREUIL (2) - ALOUETTE FOYER C. RIV. (3) DEPARTEMENTAL 4 POULE C DU 13/05/2018**Arbitre : M. OBAME Jean Blaise**

- Vu le mail de l'arbitre mentionnant le non-paiement de la part des frais d'arbitrage par l'équipe de l'ALOUETTE FOYER C. RIV.

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la part des frais d'arbitrage non réglée, d'un montant de 24,50 " uros, soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

MATCH N° 51317.2 SEREILHAC (1) - ALOUETTE FOYER C. RIV. (2) DEPARTEMENTAL 3 POULE D DU 13/05/2018**Arbitre : M. PLEINEVERT Jacques**

Vu le mail de l'arbitre mentionnant le non-paiement de la part des frais d'arbitrage par l'équipe de l'ALOUETTE FOYER C. RIV.



La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la part des frais d'arbitrage non réglée, d'un montant de 30,00 " uros, soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

MATCH N° 51185.2 ISLE (4) È RILHAC RANCON CA (3) DEPARTEMENTAL 3 POULE B DU 13/05/2018
Arbitre : M. SOUFIANI El Mouloudi

Vu le courrier de l'arbitre mentionnant le non-paiement de la part des frais d'arbitrage par l'équipe de RILHAC RANCON

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la part des frais d'arbitrage non réglée, d'un montant de 24,50 " uros, soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

Le Président
Daniel DOUCET
Le Secrétaire
Bernard LAUMONIER





PARTENAIRES DU DISTRICT





LE POINT SUR LE CHAMPIONNAT

DEPARTEMENTAL 1 UN E POULE PASSIONNANTE

Avant la dernière journée de compétition, ils quatre à briguer les 2 premières places. BELLAC/BERNEUIL, le leader a fait un grand pas en allant battre LAFARGE (B) par 5 à 0. L'ALOUETTE a aussi fait une bonne opération en battant BEAUBREUIL par 1 à 0. Beau résultat d'AMBAZAC qui a vaincu NEXON par 1 à 0. NANTIAT s'est incliné à ISLE (C) par 2 à 1. Enfin, PANAZOL (B) s'est lourdement incliné face à FOOT SUD par 4 à 0.

DEPARTEMENTAL 2 POULE A BEAUNE INTOUCHABLE

BEAUNE le leader a cartonné face à ST JUNIEN (B) en s'imposant par 6 à 2. LE PALAIS (B) a dû s'employer pour battre ANF87 par 1 à 0. La rencontre VEYRAC . ST LOUIS/VAL a été arrêtée. ST VICTURNIEN s'est incliné face à BESSINES (B) par 1 à 0. ORADOUR/GLANE s'est incliné face à CONDAT par 2 à 1. NANTIAT (B) s'est face à L'USSECC (B) par 3 à 1.

POULE B L'OCCITANE EN CHAMPION

Le leader L'OCCITANE a dû s'employer pour battre LE VIGENAL, le 4^{ème}, par 2 à 1. SOLIGNAC s'est incliné sur le terrain de EYMOUTIERS par 3 à 1. Le FCCO a triomphé de LADIGNAC par 2 à 0. FEYTIAT (C) en a fait de même face à NIEUL (B) par 3 à 1, tout comme FC 2 VALLEES face à CHATEAUNEUF/NEUVIC (B) par 4 à 1. Enfin, VERNEUIL (B) est allé battre ST LEONARD (B) par 3 à 1.

DEPARTEMENTAL 3 POULE A L'ASPTT LIMOGES HORS DE PORTEE

Le leader L'ASPTT LIMOGES est allé s'imposer chez le 3^{ème} BELLAC/BERNEUIL (B) par 3 à 1. LE DORAT n'a fait qu'une bouchée de MAGNAC LAVAL pour triompher par 4 à 0. La FRATERNELLE est venu à bout de LA BAZEUGE par 1 à 0. BEAUNE LES MINES (B) est allé s'imposer à FOLLES par 5 à 1. LUSSAC a largement battu MAYOTTE (B) par 4 à 1. Enfin, PEYRAT DE BELLAC a cartonné face à BESSINES (C) par 6 à 1.

POULE B ST BRICE (B) ASSURE DE LA 1^{ère} PLACE

En battant AMBAZAC (B) par 3 à 1, ST BRICE (B) a assuré l'accès à l'étage supérieur. COMPREIGNAC est un excellent second en battant largement l'ANF87 (B) par 4 à 0. ST JUNIEN (C) s'est incliné face à VEYRAC (B) par 1 à 0. L'AFP (B) s'est incliné face à LIMOGES KURDES par 1 à 0. VERNEUIL (C) a battu PEYRILHAC par 4 à 1. ISLE (D) en a fait de même face à RILHAC RANCON (C) par 4 à 0.

POULE C LE ROUSSILLON (B) EN ROUTE POUR LA MONTEE

Même en étant battu à LA GENEYTOUSE par 2 à 0, LE ROUSSILLON (B) évoluera à l'étage supérieur. BOISSEUIL qui revient de loin est allé battre son voisin AUREIL/EYJEAUX par 4 à 1 et revient à égalité avec son adversaire du jour. ST PRIEST TAURION a battu SUSSAC par 1 à 0, tout comme BOSMIE qui est allée battre SAUVIAT par 5 à 1. Enfin, score de parité entre LA CROISILLE/LINARDS et ST JUST LE MARTEL : 4 à 4.



**POULE D
LA ROCHE LA BEILLE SANS PROBLEME**

Le leader s'est imposé face à ST PRIEST SOUS AIXE par 4 à 1 et jouera en division supérieure. ROCHECHOUART, dans un match important, a battu LES FEUILLARDIERS par 2 à 1 et reprend la 2^{ème} place. VAYRES a battu NEXON (B) par 3 à 2, tout comme LAFARGE (C) face à COUSSAC BONNEVAL par 3 à 1. SEREILHAC et LA LOUETTE (B) ont fait match nul 0 à 0. La ST LOUIS/VAL (B) a battu son voisin LANDOUGE (B) par 3 à 2.

**DEPARTEMENTAL 4
POULE A
ST GENCE TROP FORT**

ST GENCE n'a pas fait de détail en battant NOUIC/MEZIERES par 7 à 1. La ST LOUIS/VAL (C) en a fait de même face à PEYRAT DE BELLAC par 4 à 2. AZAT LE RIS s'est lourdement incliné face à BELLAC/BERNEUIL (C) par 6 à 0. Victoire à l'extérieur du DORAT (B) face à NANTIAT (C) par 3 à 0. ST BONNET DE BELLAC a cartonné face à CIEUX/VAULRY par 5 à 0 et VEYRAC (C) et ORADOUR/GLANE (B) ont partagé les points : 0 à 0.

**POULE B
BONNAC DIFFICILEMENT**

Le leader BONNAC s'est imposé par le plus petit des scores par 1 à 0 face à BERSAC. Le match ST PARDOUX . ST AMAND MAGNAZEIX a été arrêté. ST GEORGES LES LANDES a vaincu LUSSAC LES EGLISES (B) par 3 à 0. LES GRANDS CHEZEAUX ont battu ST SORNIN LEULAC, sur le terrain de ce dernier, par 4 à 2 et FROMENTAL a vaincu DROUX par 5 à 0.

**POULE C
BEAUBREUIL (B) EN LEADER**

Le leader a battu LA LOUETTE (C) par 6 à 4. LE PALAIS (C) a fait une bonne opération en battant ST JULIEN LE PETIT par 6 à 0. ROYERES s'est largement incliné face à LA JONCHERE ST MAURICE par 6 à 2. Victoire de ST JUST LE MARTEL (B) sur le terrain de ST MARTIN TERRESSUS par 2 à 1.

**POULE D
PARTAGE DES POINTS ENTRE LES 2 PREMIERS**

Le leader SOLIGNAC (B) a partagé les points avec le son second FOOT SUD (B) par 1 à 1. BOISSEUIL (B) a largement battu CHATEAUNEUF/NEUVIC (C) par 7 à 2. EYMOUTIERS (B) a disposé de LA ROCHE LA BEILLE (B) par 3 à 1. LA CROISILLE/LINARDS (B) en a fait de même face à ST JEAN LIGOURE par 5 à 3. Victoire de BUJALEUF sur le terrain de ST HILAIRE LES PLACES par 4 à 2 et match nul entre LA GENEYTOUSE (B) et MOISSANNES : 3 à 3.

**POULE E
FLAVIGNAC DIFFICILEMENT**

Le leader FLAVIGNAC a dû s'employer pour venir à bout de LADIGNAC (B), score final : 3 à 2. CHAILLAC/SAILLAT a obtenu sa 6^{ème} victoire en battant le FCCL par 2 à 1. LAJSECC (C) s'est imposé face à VERNEUIL (D) par 2 à 0. Le FCCO (B) s'est incliné face au visiteur ST PRIEST SOUS AIXE (B) par 2 à 1. ROCHECHOUART (B) a cartonné ST VICTURNIEN (B) par 6 à 0. Enfin, victoire de FC 2 VALLEES face à ST BRICE (C) par 2 à 0

L'Animateur,
Clarisse ROUGIER